

Inscription à retourner à :

**INFORA - 8, Place Gabriel Péri - 92000 NANTERRE**

· Par mail : info@infora.fr

(Pour plus d'informations : appeler le 01 47 25 25 27)

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONGRESSISTE FREE-LANCE

Réservé à l'organisation

Date arrivée : \_\_\_\_\_

État : \_\_\_\_\_

N° dossier : \_\_\_\_\_

## 1 CONGRESSISTE

Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

sont considérés comme congressistes les professionnels exerçant des fonctions marketing, communication ou digital dans le secteur événementiel avec un statut d'indépendant

Fournir  
une photo  
d'identité  
récente

## 2 COORDONNEES

SIRET / RM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Boite Postale : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

## 3 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent : participation au speedmeeting entre confrères, aux conférences, tables rondes, les supports de conférences, l'entrée permanente à l'exposition, la visite du site, les pauses café, les déjeuners et dîners des 5 & 6 juillet 2022.

## TARIF SPECIAL

Montant HT

**450 €**

Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription

**540 €**

## 5 MODE DE PAIEMENT

Je règle :  par chèque :

à l'ordre de

**INFORA / Campus CONTAC**

par virement :

Banque ( QONTO)

16958

Agence

00001

Numéro de compte

40825150536

Clé

69

IBAN : FR76 1695 8000 0140 8251 5053 669

**Pour les paiements par virement :** merci de préciser sur le virement CONTAC + le nom du congressiste. Vous recevrez une facture. Suite aux changements réglementaires, la participation au Campus CONTAC ne peut entrer dans le cadre de la formation continue.

## 6 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Infora ne peut être tenu responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Le programme des conférences et des tables rondes est donné à titre indicatif, la non-réalisation d'une ou plusieurs conférences ne peut donner lieu à un remboursement même partiel. Seules les annulations d'inscription envoyées par lettre recommandée seront prises en compte.

Pour toute annulation d'inscription avant le 30 avril, 150 € HT seront conservés. Au delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. La mention de votre participation (nom et photo du congressiste - société/ groupe - logo de société ) pourra faire l'objet d'une information sur tous les supports de l'organisateur, et en particulier dans le document « programme » diffusé à l'ensemble des participants.

**Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de participation en particulier les conditions d'annulation ci-dessus.**

Date : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature :

Cachet de la société :